



Quand Anne-Emmanuelle Bourgaux a repris le cours d'histoire du droit, elle a constaté qu'il était tourné vers la France. Elle a voulu que ses étudiants connaissent les mille et une richesses du Hainaut et son passé flamboyant. Poursuivez cet échange en suivant notre QR Code



SCAN ME 

tutions fassent l'objet de remises en question. On peut réformer une institution mais il faut être attentif à la désertification administrative des territoires, aux services rendus aux populations. Le Hainaut est une province très vaste avec des bassins aux caractéristiques très différentes.

MIH : Ce n'est pas justement une faiblesse ?

A-E.B. : Non ! La diversité est toujours une richesse et fait la richesse du Hainaut ! Il faut tenir compte des différences. La Province en tant qu'institution a un rôle à jouer : elle représente tous les territoires mais le Conseil provincial doit bien fonctionner, les élus doivent témoigner des vécus, réalités, aspirations et besoins. C'est l'idée du suffrage universel. Mes travaux de recherche vont tous dans ce sens : la démocratie est à la croisée des chemins. L'équilibre démocratique fait sur le suffrage universel est en tension. A maints signes, on voit que la démocratie est tellement sur le fil

du rasoir qu'elle n'a pas le choix : elle avance ou elle recule. Un Belge sur deux est tenté de voter pour un leader «fort»...

MIH : L'antidote, c'est plus de démocratie ?

A-E.B. : J'ai coutume de dire que depuis que l'élection directe du Sénat a été supprimée dans l'indifférence générale, on sait encore moins ce qu'il fait. La Belgique est un grand magasin des institutions que les citoyens ne comprennent pas. Nous avons un panel de possibilités et d'outils qui pourraient être utilisés pour que les citoyens se réapproprient la chose publique, clarifier et valoriser des institutions comme les Provinces et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des exemples ? Les commissions consultatives mixtes : citoyens, experts et élus formulent des propositions soumises ensuite à la consultation populaire.

La Province de Hainaut qui vit depuis des décennies dans la perspective de réformes ou de sup-

pression tient le choc. Les services qu'elle rend sont essentiels or les Provinces doivent assumer leur positionnement entre la Région et les Communes et une crise démocratique qui touche tous les niveaux de pouvoir. Un travail de clarification et de valorisation des compétences est nécessaire.

Pour moi, comme elle l'a toujours fait, la Province devrait pouvoir exercer des missions «trous noirs» de la politique belge. Des missions non rencontrées mais essentielles : la protection des enfants en détresse car les structures font défaut ; l'accueil des personnes porteuses de handicap, c'est le casse-tête pour tous les parents d'enfants dans cette situation ; l'enseignement bien sûr... La Province est là pour protéger. Il faut clarifier les compétences en focalisant sur ceux qui, dans notre société, ont le plus de difficultés : social (handicapé), enseignement (émanciper, qualifier) et travailler sur ce lien avec les institutions. •